

221C0526  
FR0011060912-FS0170

9 mars 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article 233-7 du code de commerce)**

**VERALLIA**  
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 9 mars 2021, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Horizon Investment Holdings S.à r.l.<sup>1</sup> (HIH) (2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 mars 2021, les seuils de 1/3 et 30% du capital et des droits de vote de la société VERALLIA et détenir 34 977 896 actions VERALLIA représentant autant de droits de vote, soit 28,37% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VERALLIA hors marché dans le cadre d'un placement privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Détenue à 100% par la société Horizon Parent Holdings S.à r.l., elle-même contrôlée indirectement par AIF VIII Euro Leverage, L.P., un fonds d'investissement géré par un affilié d'Apollo Global Management, Inc.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 123 272 819 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment communiqué diffusé par la société VERALLIA le 5 mars 2021.